

<http://pierrealainmillet.fr/Des-financements-considerables>



Conseil de métropole du 18 mars 2019

Des financements considérables pour quel résultat sur l'emploi ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Publication date: lundi 18 mars 2019

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

monsieur le président, chers collègues,

Cette délibération après beaucoup d'autres prolonge une démarche qui produit beaucoup de documentation, annonce beaucoup de résultats en terme de projets financés, de partenariats, de créations d'entreprises...

Les conventions justifient le financement par l'objectif de, je cite, "*favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi*" pour les entreprises et le territoire"... C'est un dossier porté par la commission développement économique, numérique, insertion **et emploi**, en relation avec la DIRECCTE dont nous savons tous qu'elle est la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et **de l'emploi**...

Bien évidemment, j'ai attentivement cherché s'il y avait des éléments d'évaluation de l'impact sur **l'emploi** de ces démarches. Et bien...rien !

Bon, ce n'est certainement qu'un oubli de rédaction, mais il se trouve que je suis par ailleurs invité comme enseignant-chercheur à certaines initiatives d'un de ces pôles de compétitivité. C'est ainsi que j'ai été invité au premier rendez-vous CARA de 2019, qui se tiendra le 28 mars prochain à Saint-Jean-d'Ardières.

Certains connaissent sans doute cette commune et son entreprise dont le premier dirigeant est assez connu à Vénissieux, et aussi dans le Poitou d'ailleurs. Vous savez, c'est le propriétaire de Saint-Jean Industrie, cette entreprise de fonderie, qui se spécialise dans la reprise pour démolition des fonderies qui alimentaient la filière automobile française et dont les économistes peuvent constater le déclin accéléré.

Ce dirigeant avait racheté l'usine Vénissienne Duranton, pour la fermer. Nous avons prévenu les élus d'Ingrandes-sur-Vienne et les syndicats des deux fonderies de cette ville de ce qu'il fallait penser des promesses de Saint-Jean Industrie.

Mais la machine de guerre destructrice de l'industrie automobile ne s'arrête pas à de tels détails...

Mr Collomb avant Mr Kimelfeld, sur ce sujet votre accord est total, nous expliquera la nécessité de la destruction créatrice... Les ouvriers, leurs familles et le tissu local ont bien compris qu'ils faisaient partie de la part destruction, mais visiblement, la part créatrice reste trop floue pour être précisé dans cette délibération

Nous avons à plusieurs reprises demander un bilan pour l'emploi de ces poles de compétitivité, et nous nous étions abstenu jusqu'à maintenant...

Cette fois, nous voterons contre.